Zeitschrift: Mémoires et observations recueillies par la Société Oeconomique de

Berne

Herausgeber: Société Oeconomique de Berne

Band: 5 (1764)

Heft: 4

Artikel: Projet pour encourager la culture des muriers dans le païs de Vaud

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-382609

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

III.

PROJET

POUR ENCOURAGER

LA CULTURE DES MURIERS

dans le Païs de Vaud,

Présenté à un Membre du Conseil de Com-

TIL

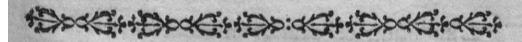
PROJET

POUR ENCOURACER

LA CULTURE DES MURIERS

dans le Pars de Vaus.

22 Sent d'un Membre de Const de Com morte à Bears.



PROJET

Pour l'encouragement de la culture du mûrier & de l'éducation des vers à soie.

tat, en prévenant même ses besoins éloi-gnés, & en découvrant ceux qui sont cachés aux yeux du plus grand nombre, reçoit comme autant d'aveux de la confiance dans ses lumières & dans ses sentimens, les projets utiles qu'on ose lui présenter. C'est cette persuasion de votre façon de penser, Monsieur, qui me détermine à soûmettre à votre examen les idées suivantes, auxquelles les bonnes intentions de l'auteur donneront quelque prix à vos yeux. Mon but est de chercher un reméde à la décadence très-sensible du païs de Vaud, par l'introduction de quelques nouvelles branches d'industrie.

Deux maux bien réels affligent cette province, & méritent la plus férieuse attention. Je veux parler de la dépopulation, qui fait de grands progrés, & de la négligence de diverses parties de l'agriculture; châcun de ces deux maux est réciproquement la cause & l'effet de l'autre.

L'ambition

L'ambition & l'avarice enlévent annuellement au païs Romand soûmis à Leurs Excellences un nombre de sujets si considérable, que sa population s'épuise de jour en jour. On n'observe point le même phénoméne dans la partie allemande du Canton, où les terres sont mieux en valeur, & où dans le même tems l'industrie des habitans est plus variée dans ses objets. Je présume que la désertion des sujets du païs de Vaud diminueroit de même, si on leur ouvroit chés eux de nouveaux moïens de satisfaire la sois des imaginations inquietes dans l'inaction, & des espérances plus prochaines à leurs désirs.

Qu'on me permette d'établir ici pour principe, que, quand même une nation pourroit le passer du commerce avec ses voisins, il seroit difficile de prouver que l'introduction des manufactures quelconques dut faire tort à la culture de son pais. A' plus forte raison, quand diverses matiéres fabriquées chés nos voisins sont devenues un besoin pour nous, & que nos gens abandonnent leurs terres pour louer leur main d'œuvre dans ces mêmes fabriques : doitil être intéressant pour nous de chercher à retenir dans le pais & l'argent & les hommes, n'en dût-il revenir d'autre avantage, que le profit provenant aux cultivateurs des terres voisines de ces établissemens, par la plus grande confommation des denrées.

Cependant

Cependant, pour prévenir l'objection que peut fournir la crainte de distraire de la culture des champs & des vignes des mains déja trop rares & si précieuses; j'ajoûterai qu'on doit chercher à mouvoir les fabriques nouvelles par des étrangers autant que possible. En les attirant dans le pais, on fournira en même tems autant de recrues à la population.

On ne peut pas disconvenir que la culture des terres du pais de Vaud ne soit susceptible d'améliorations très - importantes. Cet objet a été pris en considération par des Sociétés particulières, & l'on pourra se promettre des fruits toujours plus heureux de leurs efforts, si le Souverain continue de soûtenir leur zéle par des regards savorables.

Il se présente trois moiens différens pour rémédier à la dépopulation: de mettre des obstacles à la sortie des émigrands: de favoriser les mariages & leur plus grande sécondité: & de réparer par la réception de nouveaux colons la perte que cause la désertion des anciens.

Le prémier moien conduit à des précautions trop sévéres pour un état républicain, & dont l'expérience fait voir l'inutilité même dans les monarchies, les gênes de cette nature ne servent souvent qu'à irriter le desir inquiet de s'en affranchir. Je ne veux pas dire que le Législateur ne doive & ne puisse se proposer d'arrêter

d'arrêter les désertions par des ordonnances au désavantage des déserteurs.

Le second moien est digne de la plus sérieuse attention. Mais je ne présume pas que dans l'état actuel des choses, les précautions à prendre sur cet objet puissent suffire pour remplir le vuide de la dépopulation, dans les districts où elle est la plus sensible. L'examen des moiens que la législation peut mettre en œuvre pour tirer un nouveau peuple du sein de la nation même, me conduiroit trop loin de l'objet que je me suis proposé de traiter.

Le dernier des remédes proposés contre les effets de la dépopulation me paroit le plus sûr, le plus facile & le plus efficace. Rien n'empêche du moins qu'on ne le combine avec les autres.

Les étrangers qui s'établissent parmi nous, sont pour la plupart des particuliers riches, attirés chés nous par l'espérance d'y jouir plus sûrement, sous une domination douce, des biens qu'ils ont réussi à acquérir : ou des artistes & des fabriquans. Il est assés rare qu'il s'offre de nouveaux bras pour la culture des champs & des vignes. Les enfans même des artistes apauvris ne retournent guères à la glébe; ils trouvent toujours dans les villes assés de services plus adaptés à leur goût. Il seroit très-important sans doûte de ne pas négliger les occasions recherchées avec tant d'empresse ment

ment par d'autres Princes, de repeupler les campagnes par des colons étrangers qui se destinent à la bêche & à la charrue. En attendant, c'est toujours un encouragement pour l'agriculture, & un motif pour retenir les hommes dans le païs, quand par l'établissement prudent des fabriques, on augmente la confommation des denrées & la culture des matiéres prémières qu'elles mettent en œuvre.

Qu'on ne se laisse pas décourager par l'exemple de quelques provinces de France, où vraisemblablement l'industrie & le commerce ont été trop protégés aux dépends de l'agriculture. Cet abus peut facilement avoir lieu sous un gouvernement monarchique, où le Prince où son Ministre, seduits par des préventions, subordonne ou sacrisse volontiers à un objet savori les autres parties de l'administration publique. Dans un païs libre, la juste balance entre les différens états sera plus aisément conservée, pourvû qu'on prête à tous une main sécourable & qu'on ne les gêne point par des prévoïances trop inquiétes (*).

Ces

^(*) Les hauteurs presqu'incultes du Jura, comprises dans l'enceinte du Comté de Neûchâtel sont peuplées comme des ruches, par un nombre étonnant d'artistes laborieux, resugiés la plûpatt de la France dans cet azile. Les cultivateurs des vallées voisines de la Suisse & de la Bourgogne profitent des richesses de ces colonistes, qui sont les fruits de leur industrie.

Ces considérations me persuadent que les manufactures pourroient dévenir un moien pour accroître la population des villes du pais de Vaud, & pour encourager mieux la culture même de la terre. Mon embarras n'est qu'à désigner le genre de manufactures, qui servira le mieux à ce double but. A' ce genre apartiennent les fabriques des toiles, des étofses & des draps, si en même tems la matière prémière peut être tirée du pais.

Le commerce des toiles est poussé fortement dans tout autre district du pais. Mais comme on y emploie beaucoup de lin étranger, il est à souhaiter que cette culture soit mieux poussée dans tout le pais. Il en est de même par rapport à la laine; nous voions luire quelque espérance qu'enfin cette manufacture prendra pied & que l'éducation des bêtes à laine sera perfectionnée. Comme l'usage des étoffes de soie

Ce n'est que depuis l'établissement subit d'un grand nombre de fabriques d'indiennes dans les environs de la ville même de Neûchâtel, qu'on se plaint de la diminution des ouvriers pour la culture des terres; ces manufactures offrent d'abord au peuple un gain plus aisé & plus sort, & dont les jeunes gens peuvent profiter de bonne heure. Mais au moyen du réhaussement des sonds & du prix des denrées, les possessement un dédommagement, & la culture un encouragement, dont elle ne tarde pas à prositer, partout où l'on ne serme pas la porte aux nouveaux colons.

soile dévient de jour en jour plus commun & plus indispensable, il est à desirer que la fabrique de ces étoffes s'étende & puisse être combinée avec la culture de la soile, & le pais de Vaud est, sans contredit, le district de la Suisse le plus favorablement situé pour ce dernier objet.

Il ne se présente d'ailleurs à mon esprit aucun moien plus sûr pour réparer les pertes que nous cause la ville de Genève en nous enlevant sans cesse un nombre si considérable de sujets du Canton. Quelques encouragemens bien entendus décideroient vraisemblablement un nombre d'habitans de Genève & de Rélisionnaires de la France, à s'établir dans les villes municipales du païs de Vaud, où les loiers, la main d'œuvre & les vivres sont toûjours à plus bas prix que dans une grande ville, & où le raport du langage & des mœurs léve un des plus grands obstacles pour de nouveaux colons.

La culture des mûriers fourniroit dans plusieurs quartiers du païs de Vaud par le produit de la soïe, un profit très-considérable
pour le païsan, sans lui coûter beaucoup de
tems & de soins & sans le distraire des ouvrages pressans de l'agriculture. Dailleurs l'exemple des païs, où la culture de la soïe est la plus
florissante, & le témoignage des personnes les
plus instruites sur cet objet d'industrie, nous
assurent, que la seule voïe pour pousser la culture

ture de la soie à un haut degré de perfection? est d'engager le païsan même à s'y appliquer en petit & en détail.

Quant aux moiens d'attirer des fabriquans dans le pais, le prémier, sans doûte, est de leur en faciliter l'entrée. Il seroit utile, avant toute chose, de se relâcher des droits qu'il est d'usage de faire païer pour la naturalisation & peut-être de leur accorder la permission d'accheter dans un tems déterminé & jusqu'à la concurrence d'une valeur fixe, en maison & jardins, sans être assujettis à laud; les diverses circonstances du tems & des lieux indiqueront la juste mesure qui doit fixer les bornes de ces concessions. Mais en même tems, il faudroit pouvoir diminuer les obstacles qui ferment l'entrée dans les corps de bourgeoisie; pour prévenir les grands inconvéniens qui résultent de la distinction perpétuelle de deux classes d'habitans dans le même lieu. On est tombé souvent à cet égard dans une faute, qui actuellement a produit des effets désavantageux, & peut dans la suite encore, en entretenant des distinctions de partis, détruire les bonnes vues qu'on se propose dans la réception des nouveaux colons.

Il faut observer ici, qu'à plusieurs égards il est plus avantageux pour un pais de disperset · les manufactures en divers lieux, plûtôt que de les accumuler sur un seul centre. Par-là,

leurs influences sur la population & la culture opérent mieux sur le général, & les révolutions dans les progrès & la décadence de quelque branche d'industrie sont moins sensibles & leurs conséquences moins dangéreuses.

Après avoir pourvû à l'établissement des manufactures, il faudroit, pour favoriser l'écoulement des matières fabriquées, mettre un impôt sur les étosses étrangéres qui peuvent concourrir dans la consommation intérieure, avec les mêmes étosses fabriquées dans le pais, & prélever sur son produit des primes en faveur de ces dernières.

Mais qu'on prenne bien garde, & qu'on se propose toujours comme un principe irrévocable, d'attacher les priviléges au corps de la nation, & de ne jamais les concentrer dans l'intérêt des sociétés ou des particuliers. Toutes ces saveurs personnelles sont injustes dans le fond, & toutes leurs suites sont nuisibles.

On pourra, au bout de quelque tems, progréder à la défense absolue des étoffes étrangéres de la même espèce, dont il s'en fabriquera dans le pais en assés grande quantité pour fournir à la consommation. Une désense semblable conduira à la restriction du luxe la plus sûre & la plus praticable; puisque nous sommes trop dégénérés pour suporter des loix somptuaires positives, & qui détermineroient, non ce qui doit être désendu, mais ce qui sera 1764. IV. P. D permis,

permis, la législation doit s'appliquer, du moins, à tirer de la folie & des excès des riches une ressource pour l'industrie laborieuse du peuple.

Si, par suplément à ces utiles arrangemens, un sond pouvoit être établi, pour sournir des primes en sayeur des étosses qui seroient vendues au dehors, ce nouvel encouragement ne seroit que l'imitation d'un moien toujours emploié avec succès par les Anglois, lorsqu'ils se proposent d'enlever à leurs voisins quelque branche d'industrie.

Il se présente dans l'éxécution même d'un pareil projet beaucoup d'autres arrangemens à faire, que je passe sous silence, parce que le cas même indiquera les rêgles les plus sûres. Je passe au second objet : à la culture des mûriers.

Je ne puis trop le répéter : la culture de la matière prémière est toujours le point le plus important. Le sort des manufactures est plus casuel, il dépend de plus de combinaisons & de circonstances, il occupe moins de bras, & il est sujet à des révolutions plus grandes & plus subites. La culture de la matière ou du prémier produit de la terre offre un moien de subsistance plus indépendant; les suites des mauvaises récoltes ne sont point aussi funestes, ni aussi difficiles à réparer, que les accidents qui interrompent la fabrication. Le cultivateur

teur peut, selon les circonstances, se choisir promptement un autre objet de culture; mais le fabricant n'adopte pas aussi aisément une autre vocation: il dépend, par conséquent beaucoup plus du prémier. Et le profit que donne la culture, reparti immédiatement sur le corps de la nation, est d'une utilité plus générale & plus importante, quoique moins sensible.

Le mûrier & par conséquent la culture de la soie demande peu de terrein & occupe fort peu de tems, à proportion de son raport trèsconsidérable; le païsan peut suivre cette culture sans négliger les autres travaux de son état; cette circonstance très importante parle en sa faveur. Nos paisans sont habitués à bien des soins beaucoup plus pénibles, à des travaux plus difficiles, à des cultures plus longues, & dont le fruit ne peut point entrer en comparaison avec le produit des mûriers, & celui de l'éducation du ver à soie. Des personnes dont les connoissances & l'expérience méritent une entière confiance sur ce point, attestent que l'éducation de cet insecte n'est point aussi savante, aussi difficile & incommode, qu'on nous la réprésente. En Piedmont, où la culture de la soie est introduite dans les campagnes le païsan loge ses vers dans quelque coin de sa chambre, quelquefois sur le ciel de son lit, fréquemment sur des tablars de la cuisine, & il en abandonne la direction à un enfant. Il n'y a que peu d'années depuis l'introduction générale

générale de cette industrie dans cette province, & actuellement il en sort annuellement des soies crues pour des sommes considérables.

D'une part, l'exemple accompagné des inftructions nécessaires; de l'autre, des récompenses propres à exciter l'industrie par des motifs d'ambition ou de cupidité, en lui présentant des dédommagemens prochains en attendant les profits encore éloignés, voilà les deux grands moiens pour faire goûter toute nouvelle culture. La Société œconomique de Berne pourvoira au prémier, en fournissant des inftructions à la portée du peuple; & les sociétés correspondantes s'empresseront à donner l'exemple de l'aplication pratique des régles.

La Société de Berne a bien senti la nécessité des primes, mais comme il faut des sommes considérables pour pouvoir les multiplier, si l'on veut en attendre quelque effet considérable, ce moien passe les facultés d'une semblable société.

Je supose qu'on pourroit, dans le but d'encourager la culture des mûriers, promettre à
châque païsan qui en auroit planté près de son
village un nombre, qu'il ne faudroit pas fixer
au-dessous de trente, & qui les auroit bien
cultivé jusqu'à la troisième année, pour châque
pied d'arbre une prime de cinq sols, ainsi pour
trente pieds sept livres & demi. Afin que la
plantation se sit à moins de fraix & de bon
plant,

plant, il seroit à souhaiter, que par le concours des particuliers bien intentionnés, on pût dans les principales villes du pais établir des pépiniéres de mûriers pour en sournir gratis des plants de la sorte convenable. Les fraix pour les semer, pour les enter, & ceux de leur prémiere culture n'éxigent pas des dépenses bien onéreuses. En attendant, on devroit songer à sournir à bon compte des pépinières déjà établies, le nombre suffisant de plantes pour les prémiers demandeurs.

Suposons maintenant que le nombre des arbres plantés dans le courant des trois prémières années monte à 40000; il faudroit une somme de dix mille francs pour des primes. La voïe la plus facile pour lever cette somme seroit celle d'une loterie. Et pourquoi craindroit on de se servir de ce moien pour un but aussi utile, dans le tems que des sommes si considérables d'argent sont enlevées par des loteries étrangéres? Je suis persuadé que l'annonce d'une pareille loterie trouvera faveur dans le païs & crédit chés l'étranger. Que l'on confie la direction & la régie de la loterie aux Sociétés œconomiques établies dans le pais; & je ne doûte point, qu'en retour d'une confiance si bien méritée, elles ne le chargent de cette direction sans fraix.

Si ce projet peut avoir lieu, il convient d'en presser l'éxécution. Quand même les primes ne doivent être distribuées qu'au bout de trois ans, il est bon que des arrangemens fixes ex-

10000

citent la nonchalance du païsan, & acréditent des promesses qui ne présentent que des espérances lontaines.

Un second motif pour accélerer son éxécution, est celui-ci: pour remplir parfaitement son but, il saudra nécessairement apliquer aussi des primes à l'éducation des vers à soie; suposé que la plantation des mûriers sût poussée au point d'épuiser en primes tout le produit de la loterie; il saudra songer à sormer un nouveau sond pour des primes en saveur de l'éducation des vers à soie. Dans ce cas, peut-être le succès de la prémiere loterie encouragera - t - il à en proposer une seconde. Dès lors il saut avoir gagné l'intervalle du tems nécessaire pour remplir celle-ci.

Il n'est pas doûteux que par cette voie on obtiendroit plus d'un avantage. Le pais se peupleroit insensiblement de cette classe de colons qu'on doit le plus rechercher, d'étrangers habiles & laborieux qui répandroient leur induftrie parmi les anciens colons du païs. Au moien des ordonnances indiquées pour l'encouragement des fabriques notre luxe toujours acroissant seroit du moins subordonné au bien public. Enfin le produit des vers à soie une fois établi dans le Canton présenteroit au peuple de la campagne un gain aisé qui le mettroit en état de perfectionner la culture de ses terres. Notre pais aura toujours sur d'autres contrées plus favorables à la culture des mûriers cet avanavantage assuré, d'être moins exposé au sleau de la guerre.

Je puis m'être trompé dans l'évaluation du capital nécessaire pour les primes, mais cela ne sait que la partie la plus arbitraire de ce projet. Tout roule sur les proportions suivantes, qui me semblent aussi importantes que leur affirmative me paroît vraïe. Seroit-il utile d'introduire de nouvelles branches d'industrie dans le païs de Vaud? La culture de la soïe est-elle convenable à ce but? Le moïen proposé des primes est-il plus propre pour y réussir? Je réponds sur celà: c'est par des primes pareilles que la culture de la soïe, dans peu d'années est dévenue si générale & si florissante en Piedmont, qu'annuellement elle raporte à ce petit païs un gain annuel de plusieurs millions.

homeste affired, d'ette monts expeté au rison

Is pais m'ere trampé dans l'évaluation du sair que in écolisies que in perioda m'es primes, mais cela ne sair que in perioda m'es proportions faivantes, qui me foncient aux les proportions faivantes, qui me foncient auxiliations auxiliations auxiliations auxiliations auxiliations de leur affir dura de neuron vente. Seroit il atilia d'intro-chira de Vand? La culture de la foie est elle pai, de Vand? La culture de la foie est elle pai, de Vand? La culture de la foie est elle pai, de vente de la foie est elle primes de la foie est primes pareilles que la culture de la foie, dans peu d'amées est pour la culture de la foie, dans peu d'amées est de vente in générale & fi sonidante en Piedmont, qu'au annoit de platieurs antitions.

0 2

The second of th

environ des enclares de la companya de la companya

The Marie Land of the Land of the Control of the Co

THE PARTY AND DESCRIPTION OF SERVICES